

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFERT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 14.014

L'An deux Mille Quatorze, le 13 février, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 7 février 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 7 février 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Bernard GIRAUD, M. Didier SIMONNET, Mme Marie-Noëlle PELTIER M. Didier BESSON, Mme Hélène LECOMTE, M. Gérard FILOCHE, Mme Véronique WILLMANN, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, Mme Marie-José DAUZIDOU, adjoints,

M. Philippe CAU, M. Daniel COASSIN, M. Jean-Michel DENIS, Mme Marie-José DOUMECQ, Mme Jackie DUVERGER, M. Jacques LABIA, Mme Nancy LEFÈBVRE, Mme Christelle MAIRE, M. Michel MERLE, Mme Huguette MONJOIN, M. Pascal RÉVOLAT, Mme Eva ROY, Mme Nelly SERRE, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Didier QUENTIN
M. Jacques GUIARD représenté par Mme Christelle MAIRE
M. Sauveur MEGLIO représenté par M. Bernard GIRAUD
M. Yannick PAVON représenté par M. Philippe CAU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : Mme Dominique BARRAUD DUCHERON, Mme Marie DESCHANP, Mme Geneviève DUMAS, M. Jean-Bernard PRUDENCIO, M. Michel SERVIT.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 28

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : EXERCICE D'UN MANDAT SPECIAL

RAPPORTEUR : Mme Marie-José DAUZIDOU

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé de confier un mandat spécial à Monsieur Pascal RÉVOLAT, conseiller municipal, en vue de participer, le mercredi 19 mars 2014, à PARIS, au groupe de travail de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire.

Le remboursement des frais de mission engagés lors de ce déplacement se fera sur la base des frais réels, conformément aux dispositions de la délibération votée le 6 décembre 2010 par le Conseil Municipal, déposée à la Sous-Préfecture le 8 décembre 2010.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de confier un mandat spécial à Monsieur Pascal RÉVOLAT, conseiller municipal, en vue de participer, le mercredi 19 mars 2014, à PARIS, au groupe de travail de l'Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire,

- d'autoriser le remboursement des frais de mission engagés lors de ce déplacement sur la base des frais réels, conformément aux dispositions de la délibération votée le 6 décembre 2010 par le Conseil Municipal, déposée à la Sous-Préfecture le 8 décembre 2010.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 février 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD